

Opération 9.2 du Programme 2009

Titre du projet	Améliorer le dispositif recherche-développement par la mise en convergence d'instituts agricoles de cultures spécialisées
Durée du projet	2009-2013
Nom et organisme de la personne responsable du projet	François BERT Institut Technique du Lin

Opération réalisée dans le cadre de TERRES D'INNOVATION

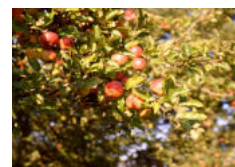
Description du projet :

A.- Finalités du projet :

A1.- Les problèmes à résoudre, avec présentation du contexte et des enjeux

Estimant que des collaborations rapprochées entre eux permettraient des synergies au profit des filières, 5 Instituts Technique Agricoles qualifiés de cultures spécialisées, membres du réseau ACTA, ont créé en juin 2007 l'association TERRES D'INNOVATION pour échanger et mutualiser certaines de leurs interventions, tout en conservant l'autonomie de responsabilité professionnelle et de gestion propre à chacun d'eux.

L'ITL, l'ITEIPMAI, l'ASTREDHOR, l'ANITTA, et l'IFPC en sont les fondateurs. L'objectif est d'accroître les capacités de réalisation de chacun. La devise de l'association est « faire plus ensemble pour faire mieux chacun ».



(1) **ITEIPMAI** Institut Technique Interprofessionnel des plantes à Parfum, Médicales et Aromatiques

(2) **ASTREDHOR** Association Nationale des Structures d'Expérimentation et de Démonstration en Horticulture

(3) **ANITTA** Association Nationale Interprofessionnelle et Technique du Tabac

(4) **IFPC** Centre Français des Productions Cidricoles

A2.- L'insertion du projet dans la stratégie d'ensemble de l'organisme

Les problématiques transversales traitées par TERRES D'INNOVATION doivent permettre :

- une démarche concertée concernant les homologations de spécialités phytosanitaires par la voie des usages mineurs,
- un appui au diagnostic de maladies et de ravageurs,
- la mise en place d'une plate-forme documentaire et d'un système d'information partagés,
- une assistance à l'organisation de salons, de colloques, de journées techniques et de formations,
- un appui à la synthèse de l'information et à la formulation de documents et de projets,
- la mise en commun d'outils de gestion budgétaire,
- une harmonisation sociale des partenaires.

TERRES D'INNOVATION donne ainsi un coup d'accélérateur pour de nouveaux partenariats et conforte la filière lin en lui offrant un accompagnement recherche-formation-développement solide et structuré.

A3.- Le public concerné

Sont concernés les 6.000 producteurs de lin.

A4.- La zone concernée

Les régions Normandie, Picardie, Nord/Pas-de-Calais et Ile de France où se concentre la culture de lin au plan national constituent la zone concernée par la présente opération.

B.- Les objectifs opérationnels du projet :

Les objectifs assignés à TERRES D'INNOVATION sont les suivants :

- permettre l'échange et la confrontation des préoccupations pratiques des filières spécialisées,
- rechercher toutes les synergies possibles entre les instituts associés,
- optimiser et mutualiser des moyens pour : l'exécution de travaux de recherche et d'expérimentation, la veille technique, la gestion et la diffusion de l'information, l'appui administratif et juridique,
- mobiliser des financements par le montage de projets partagés (ex : « amélioration du dispositif recherche-développement par la mise en convergence d'instituts agricoles de cultures spécialisées » retenu à « l'appel à projets d'innovation et de partenariat 2007 » lancé par le Ministère de l'agriculture).

C.- Les travaux :

C1.- Description détaillée des tâches

Ce contenu couvre le champ du dossier n°7037 retenu dans le cadre de l'appel à projets d'innovation et de partenariat du CASDAR. Il comprend les six opérations suivantes :

1 - Système d'information, outils informatiques et outils de veille

Un système d'information efficace est nécessaire pour le développement des travaux d'expérimentation, la diffusion et la valorisation des résultats. Mutualiser les moyens qui y sont consacrés pour développer un système performant est l'objectif à l'issue de cette action. Ce développement sous entend qu'un système informatique de gestion de l'information soit commun ou cohérent, respectant les spécificités des partenaires. Cela nécessitera d'évaluer de prime abord, dans le cadre du présent projet, la compatibilité des systèmes d'information des partenaires (l'ANITTA et l'ASTREDHOR possédant déjà un système de gestion de l'information identique sous Lotus Notes ; l'ITEIPMAI a développé une base de données bibliographiques et factuelles). L'appui d'un prestataire externe sera requis.

Au niveau de la gestion de l'information elle-même, une harmonisation, un partage des savoir-faire avec des outils documentaires mutualisés, des pratiques et des procédures de veille partagées, sera réalisé au cours de ce projet. Cette harmonisation de fonctionnement permettra par ailleurs un rapprochement réel avec le monde de l'enseignement agricole en charge des cultures spécialisées, qui ne dispose pas, à l'instar des outils qu'offrent de grands instituts, de facilités d'accès aux références produites.

2 - Valorisation et diffusion

Dans un objectif de concrétiser pleinement le rapprochement des 5 partenaires, il sera mis en oeuvre un portail Web commun, certains des partenaires étant par ailleurs demandeurs de compétences pour la réfection de leur site, compétence qu'il faudra sous-traiter auprès d'un prestataire. Le deuxième niveau d'organisation se fera autour des diffusions papiers, avec la mise à disposition de compétences en PAO détenues notamment par l'ASTREDHOR. Pour les diffusions électroniques, une mise en commun des compétences permettra d'améliorer pour chacun les méthodes de diffusion. En matière d'organisation de salons, de journées techniques, de colloques, deux partenaires, l'ITL et l'ASTREDHOR ont des compétences, l'ASTREDHOR pouvant mettre à disposition cette compétence avec notamment l'ITEIPMAI qui en est demandeur. Enfin, une des valorisations, vers les professionnels notamment, est l'organisation de formations pour lesquelles une mise à niveau des pratiques sera opérée.

3 - Appui à la synthèse de l'information technique et scientifique

A la fois pour garantir le maintien de l'information technique au sein des instituts, sur laquelle s'appuient les expérimentateurs, ou pour permettre des valorisations plus amples vers les professionnels notamment, la réalisation de synthèses qui intègrent les résultats des travaux et des références internes et externes à nos organismes, est indispensable. En continuité ou en nouvel exercice, un travail de formalisation de documents pour transférer les savoirs vers les professionnels sera également réalisé. Individuellement nous n'avons pas la capacité à avoir des personnels dédiés exclusivement à cette mission. En revanche, en commun, une telle compétence est envisagée dans ce projet de rapprochement.

4 - Diagnostics des pratiques et environnements de gestion

D'ores et déjà, l'ITEIPMAI et l'ASTREDHOR partagent depuis peu un cadre salarié responsable de la comptabilité – gestion, dans le but d'harmoniser les outils et méthodes de gestion administrative en matière analytique, fiscale, sociale et budgétaire, de repérer le cas échéant des économies d'échelles et de disposer d'outils de contrôle de gestion en conformité avec les souhaits de la mission DAR. Au-delà, plusieurs membres de Terres d'Innovation ont besoin d'auditer leurs pratiques et environnements de gestion dans le but de les sécuriser, et/ou de les harmoniser, tant sur le plan juridique (responsabilités), que sur le plan gestion des projets, actions et appels à projets (outils de gestion aptes à répondre - le cas échéant en commun - avec pertinence aux contraintes des divers financeurs). Ce travail sera pour l'essentiel confié à des prestataires extérieurs.

5 - Homologations usages mineurs

Majoritairement concernés par les usages mineurs, les partenaires sont motivés pour partager les savoirs et savoir-faire en la matière. Une action commune visant à peser face aux firmes phytopharmaceutiques et à rendre cohérentes nos démarches avec l'appui de la DGAL, est possible par la contribution de chacun des personnels en charge des usages mineurs. Des « référents » se chargeront de centraliser les informations pour le compte des instituts partenaires.

6 - Appui aux diagnostics de maladies et ravageurs

Parmi les services qui accompagnent l'expérimentation, le diagnostic de maladies et ravageurs est majoritairement sous traité. L'ITL possède une telle expertise qu'il utilise pour identifier ses problématiques sanitaires. L'extension aux autres secteurs est envisageable avec le recrutement d'un personnel et l'octroi de matériels supplémentaires. Une des Stations d'ASTREDHOR peut d'ores et déjà accueillir l'outil avec le soutien des collectivités territoriales. Des diagnostics de maladies par des méthodes moléculaires mais également la préparation d'inocula pourront ainsi être réalisés au profit des expérimentations des différents partenaires.

C2.- Présentation des territoires concernés (dpt ou autres)

Les principaux territoires concernés sont les régions Normandie, Picardie, Nord/Pas-de-Calais et Ile de France où se concentre la culture de lin au plan national.

C3.- Calendrier de mise en œuvre (au cours des n années du projet)

L'exécution du projet a commencé en 2007 et se prolongera sur 2009.

C4.- Pilotage du projet

Le projet est piloté par l'ITL (François BERT). Il sera mené en collaboration étroite avec l'ACTA, tête de réseau de ITA.

Pour chaque opération, un chef de file unique est désigné, lequel anime le groupe de travail formé par les ingénieurs et techniciens de chaque institut impliqués dans l'opération.

D.- Les moyens engagés :

D1.- Moyens humains

Sont mobilisés pour cette action des moyens propres à chaque partenaire (les ingénieurs et techniciens de chaque institut impliqués dans l'opération - 0,3 ETP pour l'ITL), du personnel en propre de TERRES D'INNOVATION dédié à certaines opérations (Appui à la synthèse de l'information, Diagnostics de maladies et ravageurs), du personnel ACTA mis à disposition de TERRES D'INNOVATION, et enfin des consultants et prestataires extérieurs.

D2.- Moyens financiers

L'opération coûte 537 K€ dont 115 K€ pour l'ITL. En 2009, le coût de la présente opération sera de l'ordre de 40 K€.

Une demande de 20 K€ est formulée au CASDAR sur cette opération jugée importante car inédite et structurante à l'échelon national.

E.- Les livrables :

E1.- Les livrables prévus

Les attendus concrets de ce projet sont les suivants :

- Concrétisation du rapprochement entre les partenaires du présent projet,
- Utilisation d'outils communs,
- Nouveaux projets communs,
- Intégration et augmentation de compétences.

F.- L'évaluation et le suivi du projet :

F1.- Le tableau de bord du suivi

Le suivi de l'opération est réalisé à 3 niveaux, par l'ingénieur responsable de sa réalisation, par le groupe de travail formé par les ingénieurs et techniciens de chaque institut impliqués dans l'opération et par le CST.

L'ingénieur ITL responsable des différents volets de la présente opération s'assure, en cours d'année, du bon déroulement du programme et adapte, si nécessaire, le dispositif de travail.

Tous les trois mois, le groupe de travail formé prend connaissance des résultats et définit le programme des mois venir. C'est à ce moment là que les travaux sont discutés et réorientés si nécessaire.

F2.- Méthode d'évaluation adoptée

L'évaluation sera basée sur des indicateurs de réalisation et de résultats ainsi que sur la satisfaction des producteurs de lin convertis au bio ou en voie de conversion.

F3.- Tableau de bord des indicateurs de résultats

Il apparaît possible de renseigner les indicateurs suivants :

- Nombre de références technico-économiques.
- Nombre de publications.
- Nombre d'outils partagés.
- Nombre de nouveaux projets communs.